



COMMUNE DES CONTAMINES-MONTJOIE

Envoyé en préfecture le 19/06/2026

Reçu en préfecture le 19/06/2026

Publié le

ID : 074-217400852-20260617-DEL2026070-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 JUIN 2026

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 13
Pouvoirs : 2
Absents excusés : 2
Votants : 15

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX LE DIX-SEPT JUIN à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune des Contamines-Montjoie, régulièrement convoqué le 12 JUIN 2026, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence du maire, Monsieur Basile DUNAND.

ETAIENT PRESENTS : M. Basile DUNAND, Mme Sabine LEBOULANGER, M. Pierre BESSAT, Mme Céline LECOMTE, M. Jean-Claude TOURNIER, M. Armand LOUVIER, Mme Laetitia DUPERTHUY, M. Alexis HOTTEGINDRE, Mme Laetitia MOUZET, M. Sacha DEPRAZ DEPLAND, Mme Aline KELLER, M. Jean-Luc MATTEL, Mme Elisabeth MOLLARD.

ABSENTS EXCUSES : M. Alfred BARBIER (donne pouvoir à Sabine LEBOULANGER), Mme Manon GELATI (donne pouvoir à Pierre BESSAT).

OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC LA FONCIERE HAUTE-SAVOIE DEL2026-70

Rapporteur : Basile DUNAND

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que, par délibération n° DEL2025-50 du 17 avril 2025, la commune des Contamines-Montjoie a approuvé son adhésion au Groupement d'Intérêt Public (GIP) « La Foncière de Haute-Savoie ».

Pour rappel, La Foncière de Haute-Savoie est un organisme foncier à but non lucratif créé à l'initiative de collectivités territoriales et de l'Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie (EPF 74). Sa mission est d'acquérir, porter et gérer du foncier afin d'accompagner les collectivités dans la réalisation de projets d'intérêt général, notamment en matière de logement abordable, de développement économique, d'équipements publics et de préservation du patrimoine naturel.

Dans le cadre de cette adhésion, le Conseil municipal avait procédé à la désignation de représentants de la commune au sein de l'Assemblée générale du GIP ainsi qu'à la proposition de représentants au Conseil d'administration.

À la suite du changement de mandature, il convient donc de mettre à jour les deux représentants titulaires et suppléants de l'Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie à l'assemblée générale du groupement d'intérêt public « La Foncière de Haute-Savoie », ainsi qu'au conseil d'administration.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Pour : 15	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

Article 1 : DE DESIGNER en tant que représentants titulaires
l'Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie à l'assemblée générale
d'intérêt public « La Foncière de Haute-Savoie » :

Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 074-217400852-20260617-DEL2026070-DE

- Pierre BESSAT titulaire
- Basile DUNAND titulaire
- Sabine LEBOULANGER, suppléant
- Jean-Claude TOURNIER, suppléant

Article 2 : DE PROPOSER la désignation de Messieurs **Pierre BESSAT** et **Basile DUNAND** en tant que titulaires, et Madame **Sabine LEBOULANGER** et **Monsieur Jean-Claude TOURNIER**, en tant que suppléants au conseil d'administration du groupement d'intérêt public « La Foncière de Haute-Savoie », lors de la première assemblée générale du groupement d'intérêt public « La Foncière de Haute-Savoie ».

En Mairie, le 17 juin 2026
Le secrétaire de séance,

En Mairie, le 17 juin 2026
Le Maire,
Basile DUNAND



Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Affichée le
Acte certifié exécutoire le
Télétransmis en sous-préfecture le
Publié le